

## **Si c'est possible à Gardanne, c'est possible ailleurs !**

*Il y a un an à quelques semaines près, plusieurs groupes de familles Roms, une nouvelle fois chassés violemment de leurs campements d'infortune sur les trottoirs marseillais, échouaient en deux endroits de la commune de Gardanne, ancienne cité minière du Bassin de Provence, témoin de l'histoire d'un territoire qui a de tout temps accueilli des immigrants de toutes nationalités, du Nord comme du Sud.*

*Aussitôt un groupe d'associatif, préfigurant le Collectif, s'adressait au maire, Roger MEÏ, en le pressant d'autoriser ces familles à demeurer sur le territoire communal. Après un refus initial le maire, conscient de leur détresse et de l'absence de solution alternative, a accepté de les accueillir sur le carreau de l'ancien puits de mine dit « Puits Z ».*

*Un an plus tard, que peut-on dire de la situation de Gardanne, du « CAS GARDANNE », comme certains l'appellent, un cas unique dans les Bouches du Rhône ?*

### ***Un « confort » relatif...***

Le nombre de personnes initialement autorisées était d'une soixantaine. Ce nombre a rapidement « explosé » jusqu'à plus de 150, par un phénomène tout à fait classique d'« appel d'air », mais il est aujourd'hui retombé et stabilisé, depuis plusieurs mois, à 80 personnes environ.

La Ville de Gardanne, dès les premiers jours, a mis à disposition des familles eau, électricité, WC et enlèvement des ordures ménagères.

Ensuite, grâce notamment au concours de la Fondation Abbé Pierre, les caravanes les plus dégradées et des cabanes sommaires ont été progressivement remplacées par des caravanes et mobile-homes convenables. À l'heure actuelle, quelques logements sont encore à remplacer, ce qui va se faire rapidement.

Il n'a pas encore été possible de mettre en place de solution pérenne concernant les sanitaires (douches, WC), mais des possibilités sont à l'étude, impliquant les différents acteurs.

Un élément essentiel, au regard de ce qu'ont vécu préalablement ces familles, et de la condition de la plupart des Roms du département, est qu'elles peuvent désormais envisager le lendemain sinon sans inquiétude, du moins sans l'angoisse d'une expulsion violente et toujours imminente, les faisant encore régresser sur les plans humain et économique, interdisant notamment la scolarisation normale des

enfants (obligatoire selon la loi, quelle que soit la situation des parents), ...

### ***Qui fait ?***

- **La Ville de Gardanne**, qui a progressivement consacré des moyens matériels et humains croissants à l'aide et au suivi apporté aux Familles Roms. De sa « simple » volonté d'accueil au départ (qui procédait, tout de même, d'un courage politique à remarquer), elle est passée à la mise en œuvre de moyens plus importants à travers ses services, notamment le CCAS et la Police Municipale, très actifs.

Cela s'est fait progressivement, à la mesure des assurances de financement que la Ville recevait, dans le cadre de complexes négociations avec l'État, la Région PACA, et l'Europe bientôt (dossiers en cours), car la Ville de Gardanne n'a pas les moyens de certaines grandes villes ou métropoles.

- **l'Éducation Nationale**, dont tous les personnels ont été exemplaires dans leur volonté d'intégrer les enfants dans le

cursus scolaire, en dépit de difficultés diverses, ainsi que **différents services publics locaux ou départementaux** (notamment la PMI pour le suivi médical),

- **Le Collectif Roms de Gardanne**, qui regroupe des personnes et associations d'une très grande diversité, et qui s'est récemment constitué en association 1901 afin d'acquérir la personnalité morale et d'accroître

***Tous les acteurs  
de cette histoire  
en train de  
s'écrire ont  
appris en  
faisant, sur le  
terrain,  
concrètement,  
sans préjugés ni  
science infuse.***

*ipso facto* ses moyens d'action. Le Collectif, fort d'une centaine de membres dont une trentaine de bénévoles très actifs, a réalisé dès les premiers jours des actions selon des axes prioritaires qui demeurent aujourd'hui valides, tout en se précisant.

- **Diverses associations** qui, même moins impliquées au quotidien, soutiennent le travail réalisé avec les familles Roms du Puits Z.

### **Quoi ?**

Le Collectif Roms s'est immédiatement mis au travail en coopération de plus en plus étroite avec les services de la Ville de Gardanne selon trois axes majeurs :

#### **- scolarisation des enfants :**

Elle a fortement inclus au début un travail de pré-scolarisation indispensable pour des enfants n'ayant jamais été insérés en milieu scolaire. Actuellement presque tous les enfants vont régulièrement à l'école, s'y intègrent bien et y font des progrès rapides.

Le « groupe scolarisation » a redéfini ses objectifs pédagogiques et méthodes pour les adapter à l'évolution des enfants et aux besoins pour l'année qui vient, en prévoyant des activités plus structurées, sans pour autant exclure la dimension essentielle du jeu et du plaisir.

#### **- questions sanitaires et sociales :**

Cela va de l'**accès à la santé** : travail en lien avec la PMI, accompagnement et suivi des consultations pour les jeunes enfants et les femmes enceintes, accompagnement à des consultations hospitalières spécialisées, recherche de lieux de soins de proximité pour permettre un maximum d'autonomie, à l'**accès aux droits**, en lien avec le service social du CCAS de Gardanne : obtention de cartes AME (aide médicale d'état), constitution de dossiers administratifs divers, papiers d'identité, cartes grises, ...

Beaucoup d'autres problèmes du même ordre sont quotidiennement traités.

#### **- vie du Puits Z et sécurité :**

Un groupe du Collectif est en relation étroite avec la Police Municipale (mais aussi avec le CCAS) pour travailler avec les familles Roms sur toutes les questions ayant trait à la vie au quotidien au Puits Z : propreté du camp, sécurité, organisation de l'espace, partage des tâches et des responsabilités, ...

C'est un travail complexe, du fait de la difficulté inhérente à ces questions dans tout groupe social. Le « village » du Puits Z n'est en rien différent, sur ce plan, d'un village traditionnel dans notre pays !

### **Et ensuite ?**

En un an, les choses ont beaucoup évolué. De nouveaux objectifs et questionnements se sont imposés dans tous ces domaines, et particulièrement en termes de formation et d'insertion professionnelle, posant des questions multiples et complexes.

Tout d'abord la très fameuse « volonté » ou non des Roms de s'intégrer dans notre société. Parmi les membres du collectif, certains ont des enfants(adultes) qui bossent au Canada, en Chine, aux États-Unis, en Nouvelle Zélande. Est-ce qu'on les presse de dire s'ils veulent s'intégrer définitivement dans ces pays ? Évidemment non.

Les Roms présents en France sont très majoritairement désireux de se sédentariser et, contrairement aux propos de l'actuel ministre de l'intérieur, désireux de s'intégrer d'une façon ou d'une autre dans la société française, comme tant d'autres l'on fait avant eux, notamment dans le Midi de la France, à Gardanne en particulier.

Ensuite, chacun le sait : les limitations de l'accès des Roms au travail, imposées par l'EU et certains pays dont

la France en particulier, sont en principe caduques au 31 décembre 2013.

Mais pour autant, les choses ne sont pas simples.

Outre que certaines contraintes administratives restrictives demeureront, la question qui se pose est celle de l'« employabilité » (selon le langage technocratique convenu) des Roms.

Dans le cas présent, qu'est-ce que l'employabilité ?

Elle passe avant tout par une maîtrise minimale de la langue. Mais aussi par l'acquisition et la reconnaissance de savoirs-faire. Vous avez dit « formation » ?

### **Concrètement :**

La question de la maîtrise minimale de la langue est centrale, mais elle excède aussi la simple question de l'employabilité.

Les enfants vont à l'école, y acquièrent les bases de la langue. Les hommes vont au boulot (ferraille pour

*En un an, les choses ont beaucoup évolué. De nouveaux objectifs et questionnements se sont imposés dans tous ces domaines*

l'essentiel), parlent et échangent, ne serait-ce que pour discuter le prix du kilo de cuivre. Les femmes, d'une façon générale, sont cantonnées sur le Puits Z où, il faut bien le dire, les tâches domestiques semblent loin de suffire à remplir leur vie. Elles se trouvent de ce fait, quelques-unes exceptées, petit à petit disqualifiées socialement au sein du groupe faute de maîtriser la langue.

C'est pourquoi les actions de formation envisagées, tant par la Ville de Gardanne que par le Collectif, incluent en premier lieu une formation à la langue française, plus particulièrement en direction des femmes Roms.

Plusieurs autres projets de formation très concrets sont en phase de démarrage.

Parmi ceux-ci, le projet de formation en direction des femmes Roms (encore elles !) à des activités comme couture, tricot, petit artisanat divers, ..., pouvant déboucher sur des ventes, même modestes, de produits manufacturés leur permettant de gagner quelque argent, les dispensant si possible de la mendicité, et tendant à leur rendre un peu plus de dignité, voire d'estime de soi...

Plusieurs projets concernant tous les Roms du Puits Z, jeunes et hommes compris, sont « dans les tuyaux », mais il serait un peu long de les détailler ici.

Pour pouvoir mener à bien ces différents projets le Collectif, grâce à des moyens modestes mais déterminants accordés par le CCAS de Gardanne, a

aménagé dans d'anciens locaux industriels du site des espaces appropriés.

### ***Perspectives ?***

Nous ne saurions trop rappeler, au regard d'un rapport numérique saisissant (16 000 roms dans un pays de 66 millions d'habitants, soit environ 2,5 Roms pour 100 000 habitants !) que si quelques communes consentaient un effort minime, à la mesure de leur taille et de leurs possibilités, il n'y aurait plus de « Problème Rom » en France.

Chacun sait cependant que la période pré-électorale dans laquelle nous sommes figera probablement tout engagement nouveau des édiles municipaux pour les mois qui viennent, chacun étant occupé à préserver son capital électoral ou à tenter de l'augmenter, non sans démagogie bien souvent. Les Roms, on le sait, ne font pas recette...

Mais nous persistons à vouloir croire que l'application effective de la circulaire interministérielle du 26 août 2012, les efforts du Préfet Régnier à travers la DIHAL, le travail des élus de bonne volonté et la pugnacité des associations permettront de confirmer les quelques progrès ponctuels auxquels nous croyons assister ici et là, quoiqu'avec un optimisme très modéré.

*Gardanne, le 2 octobre 2013*

***L'apprentissage  
de la langue et  
la formation au  
cœur de la  
problématique***